Fiche signalétique – Activité statistique et résultats publiés

Enquête sur les compétences des adultes (PIAAC)

Description

Dans le cadre du Programme d'évaluation des compétences des adultes (PIAAC) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les compétences nécessaires aux adultes pour traiter des informations écrites et numériques dans la vie quotidienne et professionnelle, compte tenu des changements technologiques et numériques, sont évaluées. Pour ce faire, PIAAC recense les compétences en lecture, en calcul et en résolution de problèmes de la population résidente permanente. L'enquête a été menée pour la première fois en 2011/2012. La Suisse a nouvellement intégré le projet et participe au deuxième cycle depuis 2021. 30 pays ont participé au PIAAC aux côtés de la Suisse : Chili, Danemark, Allemagne, Royaume uni (Angleterre), Estonie, Finlande, Belgique (Flandre), France, Irlande, Israël, Italie, Japon, Canada, Croatie, Lettonie, Lituanie, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Norvège, Autriche, Pologne, Portugal, Suède, Singapour, Slovaquie, Espagne, Corée du Sud, Tchéquie, Hongrie, États-Unis.

En Suisse, l'enquête PIAAC a été réalisée conjointement par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), le Secrétariat d'État à l'économie (SECO), le Secrétariat d'État aux migrations (SEM), l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et l'Office fédéral de la statistique (OFS). Ce dernier était responsable de la mise en œuvre de l'enquête en Suisse.

Méthodologie

Méthodologie utilisée :
Enquête par échantillonnage auprès de personnes dont les adresses sont prélevées de manière aléatoire dans le registre d'échantillonnage de l'OFS. Celui-ci contient les données des registres officiels des personnes, notamment les registres des habitants des cantons et des communes.

L'enquête est menée au moyen d'interviews personnelles assistées par ordinateur (CAPI), généralement au domicile de la personne cible. L'enquête comprend deux parties. Tout d'abord, un questionnaire contextuel est rempli dans le cadre d'une interview personnelle, l'enquêteur ou l'enquêtrice saisissant les réponses sur la tablette. Ensuite, la personne interrogée effectue de manière autonome des exercices sur la tablette pour mesurer ses compétences en matière d'information. Pour les personnes qui ne maîtrisent aucune des trois langues nationales, il existe une version abrégée du questionnaire (sans les exercices).

Dans le PIAAC, les compétences sont mesurées sur une échelle de 0 à 500. Un score élevé correspond à des compétences élevées. Pour faciliter l'interprétation des résultats, l'échelle a été divisée en niveaux de compétences. Les niveaux vont du « niveau inférieur à 1 » au « niveau 5 » (en littératie et numératie) ou au « niveau 4 » (en résolution adaptative de problèmes).

Univers de base et unités d'enquête :
Population résidente permanente de Suisse âgée de 16 à 65 ans.

Taille de l'échantillon :
La taille de l'échantillon se situe entre 6 000 et 7 000 interviews réalisées (6 648 interviews en 2022/2023).

Langue de l'enquête :
Allemand, français et italien

Variables utilisées :
Questionnaire contextuel :

- Caractéristiques personnelles
- Formations et stages
- Statut professionnel actuel et parcours professionnel, activité rémunérée actuelle
- Dernière activité rémunérée exercée
- Utilisation de compétences écrites et chiffrées au travail et au quotidien
- Environnement de travail et contexte individuel
- Considérations non-économiques
- Aptitudes sociales et émotionnelles

Modules de questions :

- Compétences en littératie
- Compétences en numératie
- Compétences en résolution adaptative de problèmes

Date / période de l'enquête :
La collecte de données a eu lieu du 1er juin au 30 septembre 2021 pour l'enquête pilote et du 1er septembre 2022 au 24 mai 2023 pour l'enquête principale.

Périodicité de la publication :
L'enquête est réalisée tous les dix ans environ.

Degré de régionalisation :
Suisse, régions linguistiques, grandes régions.

Période de référence :
Septembre 2022 à mai 2023

Appariements utilisés :
Statistique de la population et des ménages (STATPOP), registre des assurances sociales (Centrale de compensation [CdC], Caisses de compensation AVS et Secrétariat d'Etat à l'économie [SECO]).

Qualité des données statistiques :
Les critères de qualité définis par l'OCDE et l'OFS pour l'enquête PIAAC s'appliquent.

Politique de révision

Révisions méthodologiques:
L'enquête fait l'objet d'une révision méthodologique à chaque cycle PIAAC.

Bases légales

Ordonnance du 30 avril 2025 sur la statistique fédérale (RS 431.011)

Organisation

Conception :
Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Direction internationale de projet (Consortium PIAAC)

Réalisation :
Consortium PIAAC, Office fédéral de la statistique (OFS) en collaboration avec un institut de sondage externe. (Enquête 2022/2023, Institut de recherches économiques et sociales M.I.S. Trend SA, Lausanne, Berne)

Renseignements :
piaac@bfs.admin.ch
+41 58 483 93 67